

INVITATION PRESSE



Forfaits santé : de nouveaux frais à la charge du patient !

Conférence de presse et débat organisés par la Mutualité Française Lorraine

Alors que le dernier rapport de la Drees* sur les dépenses de santé concluait récemment à une diminution du reste à charge pour les assurés sociaux, un Livre blanc rédigé par la Mutualité Française Lorraine vient battre en brèche ce satisfecit. En cause, une pratique méconnue mais très répandue de facturation de frais annexes par les établissements de soins – hôpitaux, cliniques, ou en ville – qui a pour effet de faire grimper l'addition.

Par frais annexes, il faut entendre des prestations non remboursées par la Sécurité sociale – ni par les mutuelles à moins que le contrat ne le stipule expressément – souvent présentées sous la dénomination de « forfait santé ». Sous ce terme équivoque, car facilement confondu avec le forfait hospitalier, on trouve des frais qui n'ont rien à voir avec les soins de santé.

A l'occasion de la diffusion de ce livre blanc qui entend alerter les usagers de la santé sur ces pratiques et contribuer au débat public sur le financement du système de santé,

La Mutualité Française Lorraine
a le plaisir de vous convier à la

CONFÉRENCE DE PRESSE - vendredi 16 octobre, à 10 h

Mutualité Française Lorraine - 15, rue Sainte-Catherine à Nancy

où sera présenté le Café Santé organisé à son initiative pour débattre des forfaits santé avec les mutualistes, les associations de consommateurs et les patients confrontés à cette pratique.

CAFÉ SANTÉ - jeudi 29 octobre, à 8 h 30

Café Excelsior - 50, rue Henri-Poincaré à Nancy

Contact Presse :

Maud Amiard

06 64 45 05 34

presse@forfaits-sante.fr

Forfaits santé

avant de payer,
je me renseigne



www.forfaits-sante.fr

#ForfaitsSante